

cegid



Prérequis Techniques

Cegid HR Voice of the employee

02/01/2025

www.cegid.com

SOMMAIRE

1. Préambule	3
2. Configuration système et exigences techniques	4
2.1. Exigences relatives au logiciel Client.....	4
2.2. Exigences en matière d'accès mobile	4
2.3. Outils bureautiques	4
3. Prérequis Réseau	5
4. Performances et capacité	6
4.1. Flux de données	6
4.2. Stockage	6
4.3. Temps de réponse	6
4.4. Bande passante Utilisateur	6
4.5. Whiteliste application.....	6

1. PREAMBULE

Ce document décrit les prérequis techniques associés à la solution Cegid HR Voice of the employee, solution SaaS (Software as a Service), hébergée et exploitée par Cegid.

Ce document couvre les prérequis techniques relatifs aux postes de travail ainsi qu'aux aspects réseau et télécommunication. Le respect de ces prérequis est essentiel au bon fonctionnement de cette solution.

La responsabilité de Cegid ne pourra être engagée en cas de dysfonctionnement de la solution lié à leur non-respect.

Ce document est fourni pour la solution Cegid HR Voice of the employee et ne tient pas compte d'autres applications utilisées en parallèle sur le réseau.

2. CONFIGURATION SYSTEME ET EXIGENCES TECHNIQUES

2.1. Exigences relatives au logiciel Client

Pour exécuter l'application Cegid HR Voice of the employee, l'Utilisateur doit disposer d'un poste de travail avec un accès à Internet, d'un système d'exploitation à jour et d'un navigateur pris en charge par Cegid HR Voice of the employee tel que défini ci-dessous. De même, Cegid HR Voice of the employee ne prend en charge les versions du navigateur que si elles sont prises en charge par l'éditeur. Cegid HR Voice of the employee est testé et optimisé pour les navigateurs suivants : Edge Chromium, Firefox, Chrome et Safari.

L'utilisation de Cegid HR Voice of the employee ne nécessite aucune extension de navigateur supplémentaire.

2.2. Exigences en matière d'accès mobile

L'accès mobile à Cegid HR Voice of the employee peut se faire via une application et le site web responsive développés à des fins spécifiques qui permettent une expérience optimale. Cegid HR Voice of the employee prend en charge les systèmes d'exploitation ci-dessous sous réserve de leur prise en charge :

- iPhone et iPad avec iOS 13 et version supérieure
- Smartphones et tablettes Android avec Android 8 et version supérieure

Il est également possible d'accéder à certaines fonctionnalités de la suite de manière « responsive » pour les principales fonctionnalités destinées aux employés comme les enquêtes et une partie des restitutions manager. Les fonctionnalités pour les administrateurs sont généralement trop riches pour permettre une expérience satisfaisante sur mobile. Cegid HR Voice of the employee prend en charge les navigateurs ci-dessous uniquement s'ils sont pris en charge par l'éditeur.

Navigateur Web mobile	Système d'exploitation	Front Office	Back Office
Safari	iOS tel que pris en charge par Apple	Pris en charge	Pris en charge, avec des restrictions (pas de survol de la souris)
Chrome	Android tel que pris en charge par Google	Pris en charge	Pris en charge, avec des restrictions (pas de survol de la souris)

2.3. Outils bureautiques

Certaines fonctions permettent de générer des documents Excel ou PDF. Cegid HR Voice of the employee prend en charge les versions ci-dessous uniquement si elles sont encore activement prises en charge par leurs éditeurs :

- Power Point 2016 ou version supérieure (version la plus récente recommandée) ;
- Excel 2016 ou version supérieure (version la plus récente recommandée) ;
- Adobe Acrobat Reader 2015 ou version supérieure (version la plus récente recommandée) ;

3. PREREQUIS RESEAU

Tous les serveurs sont protégés par un pare-feu et un anti-virus qui détectent les tentatives de connexion suspectes.

Les paramètres du pare-feu respectent le principe suivant : « Tout ce qui n'est pas autorisé n'est pas permis. »

La sécurité de la plateforme est assurée par les éléments suivants :

- équipement actif qui protège l'accès aux serveurs ;
- politique de sécurité visant à contrôler et à protéger la sécurité de la plateforme ;
- système antivirus à jour et contrôlé en permanence ;
- système et politique pour maintenir les systèmes d'exploitation à jour.

Le protocole HTTPS est exécuté par un certificat de classe 3 appartenant à Cegid HR Voice of the employee.

Les sites Client dotés de pare-feu peuvent utiliser les produits Cegid HR Voice of the employee. Cependant, il existe certaines exigences en termes de flux pour l'ouverture :

Application	Objectif	Ports de destination	Protocole
Navigation Web	Accès Client à l'application Cegid HR Voice of the employee	TCP/443	HTTP/TLS 1.2

Tous les échanges entre Cegid HR Voice of the employee et les utilisateurs sont chiffrés.

4. PERFORMANCES ET CAPACITE

4.1. Flux de données

Les pages de l'application front utilisent entre 1 et 3 Mo dépendant du rôle (utilisateurs et managers).

Les pages de l'application Back Office utilisent entre 1 Mo et 2 Mo. Cette charge peut être plus importante sur les pages de résultats de recherche en fonction du nombre de résultats retournés par page.

4.2. Stockage

De manière standard, l'application Cegid HR Voice of the employee est testée et approuvée pour plus de 150 000 employés.

4.3. Temps de réponse

Cegid s'engage à respecter un temps de réponse moyen maximum du serveur de quatre cents ms. Ce chiffre est mesuré comme une moyenne mensuelle sur toutes les pages de l'application et sur tous les Clients du même centre de données.

Mesure du temps de réponse

Un fournisseur de logiciel SaaS ne contrôle pas tous les segments qui contribuent au temps de réponse d'une application SaaS, car certains de ces segments sont contrôlés par le Client. C'est par exemple le cas pour les ordinateurs des Utilisateurs et les réseaux internes des Clients. Afin de garantir un service de qualité aux Utilisateurs, quelles que soient les conditions, Cegid utilise un outil de métrologie pour mesurer à la fois le temps de réponse du serveur et le temps de réponse des Utilisateurs.

Cegid ne peut mesurer le temps de réponse au niveau du navigateur que si le Client :

- autorise le navigateur des Utilisateurs à exécuter des requêtes telles que :
 - https://*.google-analytics.com
 - https://*.googleapis.com
 - <https://sentry.io>
- autorise les cookies tiers dans le navigateur.

Sans ces habilitations, Cegid peut uniquement mesurer le temps de réponse du serveur.

4.4. Bande passante Utilisateur

La bande passante Client estimée nécessaire pour utiliser le logiciel est de cinquante Mbit/s pour cinquante utilisateurs simultanés, c'est-à-dire cinquante utilisateurs lançant simultanément des requêtes de page web. Afin d'offrir une expérience optimale à l'Utilisateur, un réseau de haute qualité est indispensable (faible perte de paquets, **faible latence < cent** (100) ms).

4.5. Whiteliste application

- whitelister les adresses emails Cegid HR Voice of the employee (ex Wittyfit) : noreply@wittyfit.com, support@wittyfit.com, wittyfitsupport@cegid.com
- whitelister le domaine wittyfit.com et le domaine [****https://CLIENT.wittyfit.com](https://CLIENT.wittyfit.com)
- Essayez de cliquer sur les liens suivants, si vous recevez les messages indiqués, tout fonctionne bien :

- <https://ws.witty.fit> : le message "test du webservice concluant" doit apparaître.
- <https://io.witty.fit>: doit envoyer "ok"